



ASSOCIATION CROIX ET LUMIÈRE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE TENUE LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022 A CHEVAGNES

Présents :

Carine BARILLET (Conseillère régionale et maire de La Chapelle aux Chasses), René BAUDIN, Louis et Françoise BERNARDET, Alain et Ségolène du COLOMBIER, Hervé et Anne du COLOMBIER, Françoise DHIRY, Jean-Claude et Denise DUFOUR, Bernard et Jeannine FAIVRE-DUBOZ, Raymond FONVERNE, Jacques et Marcelle FRIZOT, Fernand et Marianne GITTON, Christian et Anne HENIN, Patrick et Bibiane HENIN, Michel du JONCHAY, Raymond JOURDIER, François LAMOUCHE, Joël LAMOUCHE (maire de Garnat-sur-Engièvre), Claudette LAMOUCHE, Daniel MARCHAND (maire de Thiel sur Acolin), Marie-Hélène MARCHAND, Paul de MARESCHAL, Jean et Marie-Claude PERICHON, Sylvie RAYER, Marie-Josèphe ROUX, Jean-Claude et Evelyne ROYER, Dominique et Marie-Christine SAVEREUX, Jacqueline THAVEAU, Dominique TILLET.

Représentés :

Lucette BIRON, Danièle BOUJOT, Michèle COGNET, Colette du COLOMBIER, Marie-Bernadette COUDERC, Colette GAMET-ALEXANDRE, Pascal, Marie-Noëlle JABOIN, Quentin JABOIN, Françoise LAUSTRIAT, Jacques MATHIEU, Arnaud de MONTLIVAUT, Chantal de REILHAC, Maxime SAVEREUX, Claude de SOLERE, Robert THAVEAU, Gérard VENDANGE.

Adhérents à jour de cotisation présents ou représentés : 51 soit 63,75 %.

Autres personnes ayant participé à l'AG et/ou à la conférence :

Joëlle BELNAT, Marie BERNARD, Richard CHOPIN (conférencier), Christophe DURET (conseiller municipal de Chevagnes), Xavier FAIVRE-DUBOZ (Maire de Chézy), Jacques FRADIN (adjoint au maire de Lusigny), Hervé GIRARD (la Semaine de l'Allier), Sébastien JOLY (président de la société d'émulation du Bourbonnais), Chantal JOURNET, Didier KLEIN (conseiller municipal à Chevagnes), Yolande ROUSSEAU, Philippe ROUSSEAU, Denis ROUX (La Montagne), Laurent SANCHEZ (adjoint au maire de Chevagnes), Alain TRICOT (Adjoint au maire de Saint-Martin des Lais).

I – RAPPORT MORAL : activité de l'Association.

Après un rappel des travaux réalisés en 2020-2021 (Croix des Coqs à Lusigny, Croix Sainte Radegonde à Saint Martin des Lais et croix du Pavillon à Chevagnes) les nouvelles opérations réalisées sont exposées.

. A Garnat sur Engièvre, les deux pierres de soubassement de la croix de la Basse Cour endommagées seront remplacées par des pierres de Bourgogne taillées, dont une aux bords chanfreinés, issues des carrières de la Grosse Borne à Donzy (58). Les époux PERICHON, propriétaires de la croix, ont payé les pierres. La croix en fer forgé fixée sur le socle est redressée et repeinte. Les travaux sont réalisés à l'aide d'un employé et d'un engin de la commune de Garnat. L'employé et le maire en sont vivement remerciés.

. A Chevagnes, l'espace dédié à la croix du Pavillon est embelli par la pépinière VINCENT de Gannay sur Loire qui procède à un engazonnement, à la plantation d'arbustes en lisière du bois et de rosiers aux angles du monument. Les employés de la commune de Chevagnes ont assuré l'arrosage des plantations en période de fortes chaleurs. Ils sont remerciés de leur sympathique contribution.

. A La Chapelle aux Chasses, la croix de la Brosse, implantée en bordure de la route de Chevagnes, peu après la sortie de l'agglomération, a été déposée et fabriquée à l'identique par l'entreprise Labeyrie. En effet, le socle en brique refait en 1997 est dégradé par l'humidité et le pied de la croix en bois est pourri. Puis le socle et le chapeau sont recréés par l'association et la nouvelle croix, traitée contre les intempéries, est érigée.

. A Garnat sur Engièvre, des travaux sont réalisés tant sur la croix Jean Perrin : brossage, peinture et élagage des arbres plantés de part et d'autre ; que sur la croix des Chevaliers dont le socle est désolidarisé de la base après avoir été heurté par un engin : rescelllement du socle, peinture et nettoyage des abords.

. A Gannay sur Loire, la croix en bois des Quartiers est repeinte et les abords dégagés.

. Le 23 juin 2022, le conseil d'administration a parcouru les communes de Chevagnes, Beaulon, Thiel sur Acolin et Garnat sur Engièvre, afin d'inspecter les croix et de faire l'inventaire de celles qui nécessitent un entretien ou une restauration. Parmi les croix figurent celle des Ménards à Chevagnes, de la croix Blanche, de la croix des May et des Cabouënnes à Beaulon, la croix des Champs à Thiel sur Acolin et la croix des Baudats à Garnat sur Engièvre.

D'autres restaurations sont en cours :

. A La Chapelle aux Chasses, la croix de Loribault, implantée en bordure de la route de Lucenay les Aix (58), non loin de la limite avec le département de la Nièvre, est démontée. En effet, le socle de faible hauteur, composé de pierres et de briques cimentées, est fissuré et la croix en bois est en mauvais état, notamment le pied et la branche horizontale. La croix refaite à l'identique par l'entreprise Labeyrie de Neuilly le Réal sera érigée lorsque le nouveau socle en ciment sera façonné par l'entreprise Guy de Lusigny.

. A Chézy, la croix en bois des Fondreaux sera repeinte ; les fissures du socle reprises et un joint d'étanchéité mis en place à la jonction du pied de la croix et du socle.

. Le maire de la commune de Thiel sur Acolin fait part lors de cette assemblée que la croix en fonte de la Motte a été une nouvelle fois brisée vraisemblablement par un véhicule. L'association essaiera de la ressouder.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II – RAPPORT FINANCIER : situation financière, adhésion.

Jean-Claude Dufour, trésorier, présente le rapport financier.

Une nette hausse des cotisations et dons en 2021 par rapport à 2020 est constatée : + 930 euros. L'amélioration de la situation sanitaire liée au COVID, la tenue d'une assemblée générale et l'envoi de bulletin de renouvellement d'adhésion peuvent expliquer la hausse des cotisants. Les intérêts parts sociales B sont en baisse (- 51,75 euros) et les intérêts du livret bleu en légère baisse (- 12,68 euros). Plusieurs travaux ayant pu être réalisés, l'exercice se traduit par un solde débiteur de 1907,64 euros. L'association dispose au 31 décembre 2021 d'une trésorerie de 12 913,30 euros.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III – MONTANT DES COTISATIONS POUR 2022.

Il est proposé de reconduire le taux des cotisations, soit :

- Membre actif : 15 €
- Membre bienfaiteur : 30 €
- Membre donateur : 50 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

IV – DIVERS.

. Le 24 mai 2022, lors des Rogations dans le relais Nord de la paroisse Sainte Marie Mère de Dieu, le chanoine CHANTELOT a béni la croix du pavillon à Chevagnes et la croix de la Basse Cour à Garnat sur Engièvre. Puis les rogations se sont poursuivies à Gannay sur Loire à la croix des Jeandiots. Elles se sont terminées par une messe célébrée en l'église de Gannay sur Loire pour les membres de l'association Croix et Lumière, notamment ceux qui nous ont quitté.

. Dans un souci d'économie Croix et Lumière privilégie le courrier électronique dans sa correspondance avec ses membres. Aussi leur est-il demandé d'indiquer leur adresse courriel sur le bulletin d'adhésion ou de la transmettre à l'adresse mail suivante : croixetlumiere03@gmail.com

Pour les envois par voie postale, les photocopies sont réalisées gratuitement en mairie de Chevagnes. Elle en est vivement remerciée.

. Croix et Lumière est présente sur internet, sur le site de l'association « Chevagnes en Sologne Bourbonnaise » dans la rubrique « Partenaires ». CSB est remerciée pour cette sympathique coopération.

. Croix et Lumière possède une rubrique sur le nouveau site internet de la paroisse Sainte Marie Mère de Dieu. Le chanoine Jean-Paul CHANTELOT est remercié de cette aimable intention

V – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ELECTIONS.

Le mandat des membres du Conseil d'administration étant de trois ans, celui des élus de 2019 expire à l'issue de cette assemblée générale. Il est donc nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Conseil.

Les quatorze conseillers sortants et le correspondant de l'association sur la commune de Beaulon, René BEAUDIN ayant déclaré par écrit que leur candidature soit présentée à l'assemblée générale.

Par vote à bulletin secret ils sont élus par 47 voix sur 51 des membres présents ou représentés à jour de cotisation pour la période 2022/2025. Le conseil d'administration est le suivant :

René BAUDIN (Beaulon), Alain du Colombier (La Chapelle aux Chasses), Jean-Claude Dufour (Lusigny), Bernard Faivre-Duboz (Chézy), Jacques Frizot (Gannay), Christian Hénin (Beaulon), Raymond Jourdier (Garnat sur Engièvre), François Lamouche (Garnat sur Engièvre), Joël Lamouche (Garnat sur Engièvre), Jean Périchon (Garnat sur Engièvre), Marie-Josèphe Roux (Dompierre sur Besbre), Jacqueline Thaveau (Chevagnes), Dominique Tillet (Chevagnes), Gérard Vendange (Paray le Frésil).

VI – ELECTION DU BUREAU.

Le nouveau conseil d'administration se réunit le 5 octobre 2022 afin de procéder à la constitution du bureau. Les anciens membres du bureau acceptent de poursuivre les fonctions précédemment exercées. Le CA renouvèle dans leurs fonctions les secrétaire et secrétaire adjointe ainsi que le trésorier et trésorier adjoint.

Le doyen du conseil propose le nom de Dominique TILLET pour occuper le poste de président. Le CA exprime son accord. Le président sollicite Christian HENIN pour occuper les fonctions de vice-président. Il accepte et le CA donne une suite favorable.

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Dominique TILLET
Vice-président : Christian HENIN
Secrétaire : Jacqueline THAVEAU
Secrétaire adjointe : Marie-Josèphe ROUX
Trésorier : Jean-Claude DUFOR
Trésorier adjoint : Jean PERICHON

La composition du bureau est publiée dans le journal La Montagne le dimanche 9 octobre 2022.

Aucune question n'ayant été posée, l'Assemblée est levée à 21H00.

L'assemblée a été suivie d'une très intéressante conférence de Monsieur Richard CHOPIN auteur du livre « *à la découverte des chapelles, églises et prieurés disparus et isolés de l'Est Allier* ».

Passionné, il a su transmettre sa connaissance approfondie du sujet, suscitant le désir de l'auditoire de se rendre *in situ*.